Lécousse info

Journal municipal - # 163 - Septembre 2026



› actualités / p.4-12
Finances



› enfance-jeunesse / p.13-15
Accueil de loisirs



› initiatives / p.16-17
CCAS



› services / p.18-19
Urbanisme



L'Arbre des naissances 2025



Le spectacle du RPE

Lécousse

lecousse.fr Commune de Lécousse communedelecousse IntraMuros Lécousse

TAXI David

TRANSPORT MEDICALISE
TICKETS TAXI / TOUTES DISTANCES
FOUGERES - LECOUSSE
LOUVIGNÉ DU DÉSERT
06 98 06 31 43 - 02 99 97 23 07
dacobeau@hotmail.fr

Tecam
BUREAU D'ÉTUDES

URBANISME & PAYSAGE
INFRASTRUCTURES VRD
ENVIRONNEMENT

47-49, rue Kléber – BP 80416
35304 FOUGERES Cedex
Tél. 02.99.99.99.49
agence.fougeres@tecam.fr

www.tecam.fr

OPQIBI
L'INGÉNIERIE QUALIFIÉE
CERTIFICAT N° 13 06 2583



■ RÉNOVATION illiCO travaux ■ EXTENSION

Accompagnement
et suivi de chantier

Agence Fougères – Vitré
Roland FOUGERAY
1 allée de la Haute Garenne 35133 Lécousse

06 50 56 46 47

Franchisé financièrement et juridiquement indépendant - KER CONCEPT HABITAT - RCS RENNES 842321929 – SASU au capital social de 2000€

Alexandre Boittin
06.08.71.10.86
ab4.paysage@gmail.com

Taille raisonnée
Entretien, Création
Cloture Terrasse
Broyage
Particuliers et professionnels

SAP services à la personne

AB4 Paysage

ARCenCIEL IMPRIMEURS

ADHE PUB

**Graphistes, imprimeurs,
enseigniste personnalisent vos imprimés,
véhicules, objets et textiles**

COVERING · ENSEIGNES · SIGNALÉTIQUE · FLOCAGE

FOUGÈRES / LÉCOUSSE / PONTORSON
ST-HILAIRE DU HARCOUËT

02 99 94 25 26

commercial@arcenciel-imprimeurs.com



LD CHARPENTE

CHARPENTES - OSSATURE BOIS - TERRASSE - BARDAGE

06 29 94 59 00
06 70 03 36 46
ld.charpentes35@gmail.com

6 bd de la Côte du Nord - 35133 LECOUSSE

sommaire

actualités / p. 4-12

La cérémonie du 8 Mai
Les 100 ans de Jacques Leblanc
Les élections sénatoriales
Le covoiturage solidaire
Les commissions municipales
Maïlly Roger au Stade Rennais
Les aires de jeux
Le budget 2026

enfance-jeunesse / p. 13-15

L'actualité des écoles
L'Arbre des naissances 2025
L'été à l'accueil de loisirs
Les chantiers à caractère éducatif
Le Relais Petite Enfance

initiatives / p. 16-17

Le CCAS
Les Steinsoultzois à Lécousse
L'actualité de la médiathèque

services / p. 18-19

L'état-civil
Les permis de construire
Les déclarations de travaux
Les numéros utiles
Les dates à retenir

Directrice de la publication : Anne Perrin, maire.
Rédaction : Alban Desile (06 86 86 47 77), avec la commission Communication présidée par Magali Fontaine et constituée de Hubert Couasnon, Didier Vallée, Mylène Le Berrigaud, Fabienne Éon, Jean-François Buffet, Gérard Nguyen.
Crédit photos : commune de Lécousse.
Mise en page, impression : Arc en Ciel-Imprimeurs, Lécousse. Dépot légal : 588

éditorial



Chères Lécoussoises et chers Lécoussois,

Après un été particulièrement chaud, marqué par plusieurs épisodes caniculaires dès la fin du mois de mai, nos habitudes ont été mises à rude épreuve, notamment pour les personnes les plus vulnérables : les seniors, les personnes isolées et les enfants accueillis dans nos écoles.

Dans ce contexte, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont pleinement assuré leur mission de proximité en prenant régulièrement contact avec les personnes les plus fragiles durant l'été. Ce bulletin met en lumière ces actions, souvent discrètes mais essentielles. À cette occasion, nous renouvelons également la fiche de contact permettant de se faire connaître auprès du CCAS.

La recherche de fraîcheur a été au cœur des préoccupations de chacun. Notre promenade verte en centre-bourg a ainsi constitué un lieu apprécié de nombreux habitants. Ces épisodes climatiques nous invitent plus largement à poursuivre notre engagement dans les transitions environnementales et à réfléchir à l'adaptation de nos bâtiments dans le cadre de nos futurs projets de rénovation.

Les incendies dramatiques qui ont touché certaines régions et les effets de la sécheresse nous rappellent également la nécessité de préserver nos ressources. Chacun d'entre nous est appelé à poursuivre ses efforts pour réduire sa consommation, à travers des gestes individuels mais aussi des actions collectives.

Sur le plan communal, le budget voté au printemps 2026 s'inscrit dans une démarche de sobriété, avec un programme d'investissements de 538 686 €. Nous poursuivons le remboursement de la dette bancaire prévu à 508 373 € sans recourir à de nouveaux emprunts. Le fonctionnement reste maîtrisé et optimisé, tout en permettant le maintien du taux de la taxe foncière.

Ce bulletin vous propose également de découvrir les différentes commissions municipales à travers une présentation de leurs membres et de leurs missions. Ces espaces de réflexion et de travail contribuent à préparer les projets et les décisions qui façonnent le quotidien et l'avenir de notre commune.

La belle fréquentation du Forum des associations, organisé fin août, nous a permis de nous retrouver à l'occasion de cette rentrée et de constater l'enthousiasme partagé pour la reprise des activités sportives, culturelles et de loisirs qui rythmeront l'année. Ces moments de rencontre et d'échange témoignent une nouvelle fois du dynamisme de notre tissu associatif et de l'attachement des habitants à la vie locale. À ce propos, le comité des fêtes organise une réunion publique le mardi 29 septembre.

Je tiens à remercier l'ensemble des bénévoles, des acteurs associatifs, des agents communaux et des élus qui, par leur engagement quotidien, contribuent à faire vivre notre commune et à renforcer les liens qui nous unissent.

Je vous souhaite une excellente lecture de ce bulletin riche en informations, en actualités associatives et en événements communaux.

Et n'oubliez pas de consulter régulièrement l'application Intramuros afin de suivre au plus près l'actualité de notre commune et les éventuelles alertes.

Anne Perrin,
Maire de Lécousse

Commémoration : la cérémonie du 8 mai



La commémoration du 81e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale s'est déroulée le vendredi 8 mai au monument aux morts. Cette cérémonie fut l'occasion de rendre hommage aux combattants qui ont œuvré pour la liberté, la paix et les valeurs républicaines. Un grand merci aux participants, parmi lesquels figurent des membres du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), ainsi qu'aux porte-drapeaux.

Anniversaire : les 100 ans de Jacques Leblanc



En décembre dernier, Mme le Maire s'est rendue à l'Ehpad de Chaudeboeuf, à Saint-Sauveur-des-Landes, accompagnée de Mme Marie-Thérèse Gâtel, pour fêter les 100 ans de Jacques Leblanc. Le CCAS lui a offert un coffret de chocolats fins. Jusqu'en avril 2025, il habitait rue de la Croix Dorée dans la maison familiale, près de sa fille.

M. Leblanc est né le 17 décembre 1925, à Fougères. C'est auprès de sa maman, qui était sabotière, qu'il a appris son métier. Il a ensuite quitté la fabrication du sabot, de moins en moins utilisé, pour la chaussure. Il est devenu contremaître au sein de l'entreprise Crosnier, puis Maunoir, à Fougères. Il a conservé l'amour du sculptage du bois et des sabots. Une pièce entière de sa maison était dédiée à ses fabrications très variées.

M. Leblanc s'est aussi engagé dans la vie de la commune. Il a été conseiller municipal de mars 1971 à mai 1995, sous les mandatures d'Albert Chemin puis de Bernard Marboeuf. Il a suivi, entre autres, les dossiers de voirie, dont les chemins ruraux et la création des rues dans les nouveaux lotissements.

à noter

› Relance du Comité des fêtes : une réunion publique



Suite au Forum des associations qui s'est déroulé le vendredi 28 août (photo), il a été convenu qu'il était important de remettre rapidement en place un Comité des fêtes, afin de dynamiser la vie locale et de faire vivre notre commune. Une réunion publique sera organisée le **mardi 29 septembre 2026,** à 19 h, à la salle Émeraude.

Habitants, bénévoles, associations, jeunes et moins jeunes : chacun peut apporter ses idées et son énergie.

C'est ensemble que nous ferons vivre notre commune !
Venez nombreux construire un nouveau projet festif, convivial et fédérateur.
Nous comptons sur votre présence !

et aussi

› Matinée Citoyenne : rendez-vous le 22 mai 2027



En mai dernier, la Matinée Citoyenne n'avait pas pu avoir lieu en raison du changement d'équipe municipale et du renouvellement des commissions intervenus quelques semaines auparavant. La prochaine édition se déroulera le samedi 22 mai 2027. Vous pouvez d'ores et déjà réserver cette date si vous souhaitez participer à l'un des chantiers d'amélioration du cadre de vie dans notre commune. À vos agendas !

Scrutin : les élections sénatoriales le 27 septembre

Au même titre que les députés, les 348 sénateurs examinent et votent les lois qui s'appliquent en France. Ils ont également un rôle de contrôle de l'action du gouvernement et d'évaluation des politiques publiques. La durée du mandat est de six ans. Le renouvellement de l'assemblée se fait par moitié tous les trois ans, gage de continuité et de stabilité de l'institution.

Les prochaines élections se dérouleront le dimanche 27 septembre dans 63 départements, dont l'Ille-et-Vilaine où 4 sièges sont à pourvoir, ainsi qu'une circonscription des Français de l'étranger. Les sénateurs seront élus au suffrage universel indirect par un collège dit de « grands électeurs ». Ce collège comprend les sénateurs, les députés, les conseillers régionaux élus



dans le département, les conseillers départementaux, ainsi que les délégués des conseils municipaux (95 % des votants).

À Lécousse, 15 conseillers municipaux feront partie des « grands électeurs » et voteront donc lors de ces élections.

Covoiturage solidaire : ça roule avec Atchoum !

L'an dernier, Fougères Agglomération s'est associée à l'association Atchoum pour mettre en place un dispositif de covoiturage solidaire à destination des habitants du territoire. Le principe est simple : mettre en relation des passagers en recherche de solutions de déplacements (pour un rendez-vous médical, des activités de loisirs, faire ses courses, se rendre à son travail ou à un entretien d'embauche, etc.) et des conducteurs volontaires qui acceptent d'assurer les trajets contre une indemnisation (forfait de 3,75 € pour les parcours jusqu'à 9 km aller-retour, puis 0,38 € du km). La mise en relation s'effectue via le site www.atchoum.eu ou en téléphonant au 0 806 110 444 (service gratuit + prix d'un appel).

Le service est disponible 7 jours/7 et les jours fériés, sous réserve de disponibilité des conducteurs. Toutefois, il ne s'agit pas d'un service de taxi : les trajets doivent être planifiés 2 à 3 jours à l'avance.



- Plus d'infos auprès de Stéphanie Wintrebert au 06 50 65 21 53 ou stephanie@atchoum.eu – Permanence au FIL, 1 rue de la Moussais, à Fougères.

à noter

› Élection présidentielle : l'inscription sur les listes électorales

Le premier tour de l'élection présidentielle se déroulera le dimanche 18 avril 2027 et le second tour le dimanche 2 mai 2027. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales de la commune et que vous souhaitez voter, vous devrez effectuer votre demande d'inscription au plus tard le 6ème vendredi précédant le scrutin, soit le 12 mars 2027. Vous pouvez d'ores et déjà faire la démarche en ligne sur le site www.service-public.fr ou en mairie. Pour rappel, les jeunes ayant effectué leur recensement citoyen sont automatiquement inscrits sur les listes électorales quand ils atteignent 18 ans.

et aussi

› Fougères Agglomération : désignation de représentants

Lors de la séance du 2 juillet, le Conseil municipal a désigné les représentants de la commune au sein de deux instances de Fougères Agglomération.

Élu référent « Randonnée » - Dans le cadre du renouvellement de sa convention de partenariat avec l'Office de Tourisme Destination Fougères pour la période 2026 à 2028, Fougères Agglomération souhaite poursuivre la valorisation des sentiers de randonnées du territoire. Le Conseil municipal a désigné Magali Fontaine comme élue référente « Randonnée » pour la commune. Elle sera l'interlocutrice privilégiée sur cette thématique en lien avec les différents partenaires.

CLECT - La Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées est chargée d'évaluer le coût des compétences transférées ou rétrocédées, afin que les organes de décision des communes et de l'Établissement Public de Coopération intercommunale (EPCI) puissent délibérer sur le montant des attributions de compensation. Le Conseil municipal a désigné Anne Perrin et Didier Vallée comme représentants de la commune au sein de la CLECT.

Les commissions municipales

AU SERVICE DE NOTRE COMMUNE

Commission
FINANCES

Présidée par **Didier Vallée**

Préparer et suivre le budget communal, analyser les dépenses et les recettes, et veiller à la bonne gestion financière de la commune afin de permettre la réalisation des projets municipaux.



Présents sur la photo : A. Perrin, D. Vallée, M. Fontaine, C. Soula, F. Éon, S. Balusson, M. Bodin, S. Étiennoul, D. Le Bert.
Absents : H. Couasnon, M. Le Berrigaud, J.-F. Buffet, L. Busnel

Commission
ENFANCE, JEUNESSE ET AFFAIRES SCOLAIRES

Présidée par **Fabienne Éon**

Accompagner les projets liés à l'école, à la restauration scolaire et aux activités destinées aux enfants et aux jeunes. La commission veille au bien-être et à l'épanouissement des plus jeunes habitants.



Présents sur la photo : F. Éon, J.-F. Baudry, G. Cherel, K. Gouget, C. Janvier, M. Supiot.
Absente : A. Perrin.

Commission
VOIRIE, ESPACE RURAL et MOBILITÉS

Présidée par **Christophe Soula**

Assurer le suivi de l'entretien des routes, trottoirs et chemins ruraux, améliorer la sécurité des déplacements et réfléchir aux solutions favorisant la mobilité de tous.



Présents sur la photo : A. Perrin, C. Soula, H. Couasnon, W. Aumand, A. Boittin, M. Hardouin, C. Hellouin.
Absente : G. Duclos.

Commission
BÂTIMENTS COMMUNAUX

Présidée par **Hubert Couasnon**

Veiller à l'entretien, à la rénovation et à l'amélioration du patrimoine communal afin de garantir des équipements adaptés, sûrs et fonctionnels pour les habitants.



Présents sur la photo : H. Couasnon, C. Soula, F. Éon, S. Baucher, L. Busnel, G. Duclos, S. Étiennoul, C. Janvier.
Absentes : A. Perrin, K. Gouget.

Les commissions municipales sont des groupes de travail composés d'élus. Elles étudient les dossiers, préparent les projets et contribuent à la mise en œuvre des actions communales au service de tous les habitants.

Commission SPORTS

Présidée par Hubert Couasnon

Soutenir la pratique sportive, accompagner les associations locales, suivre les équipements sportifs et favoriser les initiatives contribuant au dynamisme de la vie sportive locale.



Présents sur la photo : H. Couasnon, J.-F. Buffet, S. Balusson, J.-F. Baudry, A. Boittin, J.-P. Morel.
Absente : A. Perrin.

Commission CADRE DE VIE ET ANIMATION

Présidée par Magali Fontaine

Contribuer à l'attractivité et à la convivialité de la commune en organisant des animations (la Magie de Noël, la Matinée Citoyenne, etc.), en valorisant les chemins de randonnée, les espaces de loisirs et toutes les actions favorisant le vivre-ensemble.



Présents sur la photo : M. Fontaine, M. Le Berrigaud, J.-F. Buffet, W. Aumand, M. Bodin, C. Brand'honneur, M. Hardouin, D. Le Bert, M. Supiot.
Absente : A. Perrin.

Commission COMMUNICATION

Présidée par Magali Fontaine

Informer les habitants sur l'actualité et les projets de la commune à travers les différents supports de communication et renforcer le lien entre la municipalité et les citoyens.



Présents sur la photo : A. Perrin, M. Fontaine, H. Couasnon, D. Vallée, F. Éon, G. Nguyen.
Absents : M. Le Berrigaud, J.-F. Buffet.

Commission URBANISME ET HABITAT

Présidée par Mylène Le Berrigaud

Nouvellement créée, la commission joue un rôle stratégique et technique crucial. Elle étudie notamment les grands projets d'aménagement de la mairie et examine les dossiers complexes et structurants pour s'assurer qu'ils respectent l'identité visuelle et les règles de la commune.



Présents sur la photo : A. Perrin, M. Le Berrigaud, S. Baucher, M. Hardouin, C. Hellouin, C. Janvier, J.-P. Morel.
Absents : J.-F. Baudry, S. Étiennoul, G. Nguyen.

Football féminin : Maïlly Roger en Rouge et Noir



Maïlly Roger, 16 ans, a commencé à jouer au football à l'âge de 5 ans au sein de l'AS Espérance de Lécousse. Elle y est restée jusqu'à ses 10 ans. « *J'étais la seule fille, mais ça n'a jamais posé de problème* » confie la jeune Lécoussoise. « *Jouer avec les garçons m'a permis de progresser plus rapidement* ». Elle a ensuite rejoint l'US Fougères pendant un an, également avec les garçons, avant d'intégrer une équipe féminine au sein du Groupement Féminin du Pays de Fougères (GFPF), où elle a vécu « *de très belles années de foot.* »

À 14 ans, elle a rejoint la section sportive Football du lycée Le Gros Chêne, à Pontivy (56), labellisée Pôle d'excellence du football amateur par la Fédération Française. « *Le sport-études était un choix naturel, car je souhaitais me concentrer sur le foot. J'ai fait énormément de progrès en deux ans, même si j'ai fait le choix d'arrêter cette année.* »

À la rentrée 2025, cette fan de Neymar et Désiré Doué a franchi une nouvelle étape en rejoignant la section féminine du Stade Rennais FC. « *Mon ambition était d'intégrer un club pro. Les choses se sont déroulées assez simplement. J'ai passé des tests qui se sont avérés payants.* »

Contre le PSG

Maïlly a commencé à jouer avec l'équipe seniors en D1 de district. Le coach lui a ensuite donné l'opportunité d'intégrer l'équipe U19 engagée en championnat national. « *Au début, j'ai fait des rentrées de 10 ou 15 minutes par match. En fin de saison, c'était 30 ou 35 minutes. C'est difficile de faire sa place au sein de l'équipe, car il n'y a que d'excellentes joueuses, mais c'est une telle chance ! Jouer contre le PSG reste le plus beau souvenir de la saison passée, tout comme la Coupe Nike* (NDLR : l'équivalent de la Coupe Gambardella chez les garçons) *où nous avons atteint les quarts de finale.* »

Au début du mois de septembre, la jeune footballeuse a entamé un bac pro vente au lycée polyvalent Jean-Baptiste Le Taillandier-site Saint-Joseph, à Fougères. Plusieurs fois par semaine, elle va s'entraîner à Rennes après les cours. Pour briller encore plus avec les U19 durant cette nouvelle saison ?

à noter

› Espaces verts : pensez à l'entretien de vos haies !



Profiter d'un jardin avec des arbres ou arbustes implique des responsabilités. Ainsi, tout propriétaire est tenu de couper les branches qui dépassent chez son voisin, au niveau de la limite séparatrice. Les plantations ne doivent pas non plus empiéter sur les voies publiques, afin de garantir la sûreté et la commodité du passage des piétons, cyclistes et automobilistes.

Pour protéger les espèces animales, l'Office Français de la Biodiversité conseille aux particuliers de ne pas tailler les haies, ni d'élaguer les arbres, entre le 15 mars et le 31 juillet. En effet, c'est durant cette période qu'interviennent la reproduction et la nidification des oiseaux.

et aussi

› Aménagement : un nouvel escalier aux abords de l'Hôtel de Ville



Des aménagements aux abords de l'Hôtel de Ville, côté parking des Marches de Bretagne, ont été réalisés peu avant l'été. Un double objectif était poursuivi :

- remettre en état la partie du parvis située en haut de l'escalier extérieur qui dessert le parking de la Basse Porte, à l'arrière de la mairie. Cette zone s'était affaissée d'une dizaine de centimètres au fil des années.
- procéder à la réfection complète de l'escalier. Les marches en traverse bois et béton ont été entièrement démolies, puis reconstituées en bordures P1 et béton balayé.

Les travaux ont été effectués par l'entreprise Aménagements extérieurs Philippe Morel pour un montant total de 5 408 € HT.

Travaux : poursuite de la rénovation de l'éclairage public

La commune a réalisé un diagnostic de son réseau d'éclairage public avec le Syndicat Départemental d'Énergie (SDE 35). Ce diagnostic a permis de définir un plan pluriannuel d'investissement jusqu'en 2030, dans le but de réduire les consommations d'énergie et de lutter contre la pollution lumineuse.

Après les rues François Cevert, Marcel Cerdan et Alain Colas, le programme de rénovation se poursuivra sur les secteurs suivants :

- rues de la Butte, Alliaume et Lenoir de la Cocherie (44 points d'éclairage)
- rue du Vallon (9 points d'éclairage)
- rues des Potiers et des Celtes (11 points d'éclairage)

Tous les points d'éclairage passeront en LED. Au cas par cas, des candélabres seront également remplacés et des tronçons du réseau seront rénovés.

Les travaux, dont la maîtrise d'œuvre sera assurée par le SDE 35, devraient démarrer en fin d'année. Le montant à la charge de la commune est estimé à 62 241 €.



Détente : les aires de jeux dans la commune



La Mésangère



La Basse Porte

La Basse Porte : face à la médiathèque, sont aménagés des jeux à ressort en forme de crocodile et de coccinelle, une structure multi-jeux type « maisonnette » avec toboggan, ainsi qu'un banc pour les accompagnateurs.

Folleville : située à l'arrière de la rue Robert Schuman, l'aire de jeux dispose d'une structure de jeu type « tourelle » avec toboggan et d'une balançoire nid.

La Mésangère : aménagé rue Sophie Trébuchet, l'espace ludique abrite un jeu à ressort, une araignée, une table de ping-pong, un toboggan et une table de pique-nique.

La Promenade Verte – jeux en bois : l'aire de jeux dispose d'une structure multi-jeux type « maisonnette » avec un toboggan, un pont de singe au sol, une barre symétrique métal/bois, ainsi que des jeux d'équilibre. Une balançoire en filet et une barre d'équilibre en bois sont aussi à votre disposition au 1, rue des Ménestrels.

La Promenade Verte - fitness park : si vous souhaitez faire du sport en famille ou entre amis, ces appareils de fitness sont faits pour vous ! On y trouve un vélo elliptique de plein air, un rotateur d'épaules, un vélo d'exercice assis, etc.

La Promenade Verte - cabane perchée : construite l'an dernier, la cabane dans les arbres abrite notamment un mur d'escalade (3-11 ans). Une table de pique-nique, ainsi qu'un plateau de jeux d'échecs/dames, sont également à votre disposition.

Le Square de Lamennais : situé 1, rue de la Noé, l'espace dispose d'un jeu à ressort, d'une structure multi-jeux type « maisonnette » avec toboggan, ainsi que des bancs pour les accompagnateurs.



La Promenade verte



Le Square de Lamennais

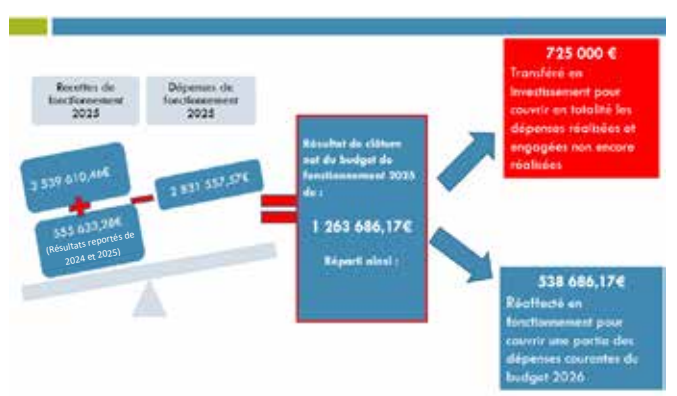
Budget principal de fonctionnement : le compte financier unique 2025

Le résultat de clôture net du budget de fonctionnement 2025 s'élève à **1 263 686.17 €** incluant le résultat reporté du budget principal de 2024 de **555 633.28 €**.

Le résultat brut de l'exercice (recettes – dépenses de l'exercice) est quant à lui de **708 052.89 €.**

En 2024, le résultat cumulé était de **1 330 633.28 €.**

Le conseil municipal du 5 Mars 2026 a décidé d'affecter **725 000 €** au budget d'investissement 2026 et de reporter au budget de fonctionnement 2026 la somme de **538 686.17 €.**

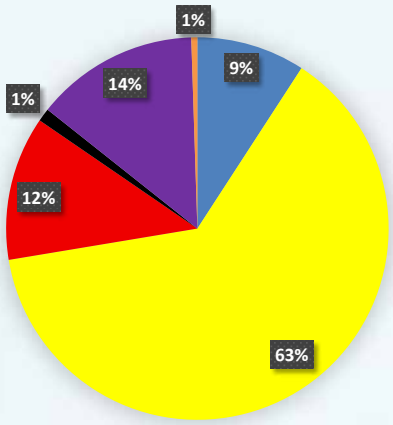


L'essentiel du budget 2026

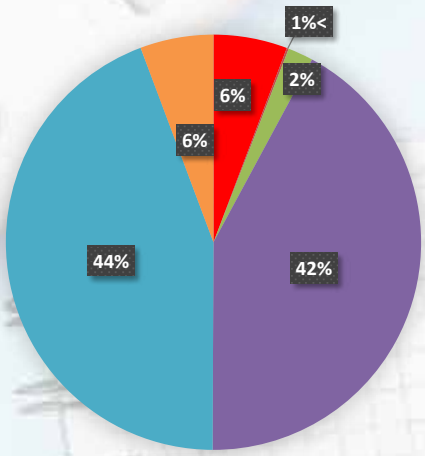
D'où vient l'argent ?

Recettes de fonctionnement :

3 900 322.21 €



- Produits des services : essentiellement recettes ALSH et restauration scolaire : 357 600 €
- Impôts et taxes : 2 465 370.66 €
- Dotations et participations de l'Etat : 475 365.38 €
- Autres produits de gestion courante, atténuations de charges et produits exceptionnels : 43 300 €
- Résultats de fonctionnement reporté : 538 686.17 €
- Opération d'ordre de transfert entre sections : 20 000 €



- Subventions : 98 800 €
- Remboursement emprunt par le CCAS : 2 660 €
- FCTVA, taxe aménagement : 33 875.54 €
- Affectation de la section de fonctionnement : 725 000 €
- Virement prévisionnel : 760 000 €
- Dotation aux amortissements : 98 070.75 €

Recettes d'investissement :

1 718 406.29 €

(avec restes à réaliser 2025)

Stabilité de la fiscalité

Maintien des taux d'imposition pour 2026.

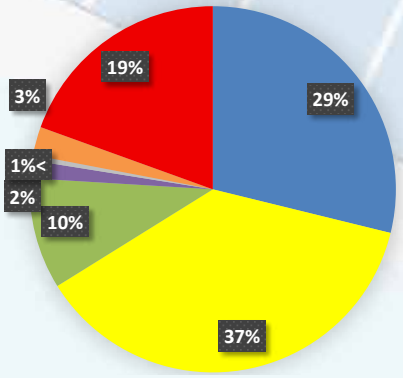
Rappel des taux 2025 :

- Foncier bâti :38,55 %
- Foncier non bâti :.....41,72 %
- Taxe d'habitation :16,15 %

Où va l'argent ?

Dépenses de fonctionnement :

3 900 322.21 €

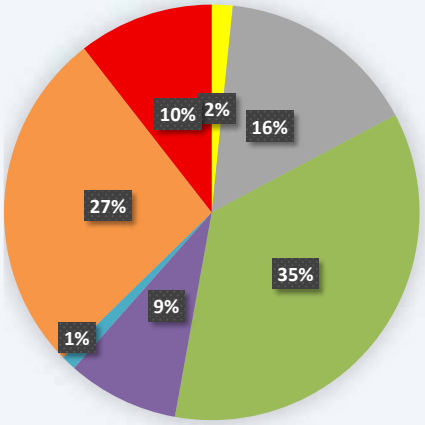


- Charges à caractère général : 1 124 610.00 €
- Charges de personnel et frais assimilés : 1 455 255.00 €
- Autres charges de gestion courante : 382 901.46 €
- Charges financières : 61 000.00 €
- Charges exceptionnelles,atténuation de produits, dotation aux provisions et dépréciations : 18 485.00 €
- Opé. d'ordre de transferts entre sections et amortissements : 98 070.75 €
- Virement prévisionnel à la section d'investissement : 760 000.00 €

Dépenses d'investissement :

1 718 406.29 €

(avec restes à réaliser 2025)



- Immobilisations incorporelles : 27 900 €
- Subventions d'équipement : 268 393.30 €
- Immobilisations corporelles : 611 761.19 €
- Immobilisation en cours : 149 310.06 €
- Neutralisation des amortissements : 20 000 €
- Emprunts (capital) : 460 000.00 €
- Résultat antérieur reporté : 181 041.74 €



Ce qu'il faut retenir du budget 2026

- **Maitrise et optimisation des charges courantes : personnel, énergie, dépenses courantes**
- **Investissements 2026 ciblés et raisonnés avec continuation et finalisation des investissements lancés en 2025 :**

- finalisation rénovation du centre technique
- entretien des bâtiments communaux
- aménagements et entretien de l'éclairage public et de la voirie
- subventions logements sociaux

- **Stabilité de la fiscalité : maintien des taux pour 2026**
- **Épuration de la dette par un autofinancement important et le non-recours à l'emprunt**

La capacité de désendettement depuis 2021 et projection 2027

	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027
Dette en capital au 1/01	3 599 016 €	3 205 540 €	3 648 451 €	3 191 992 €	2 733 230 €	2 281 254 €	1 826 514 €
soit par habitant	1 079 €	955 €	1 080 €	933 €	775 €	627 €	502 €
Capacité d'autofinancement	907 226 €	828 683 €	904 093 €	968 594 €	791 171 €		
soit par habitant	272 €	247 €	268 €	283 €	224 €		
Annuités	475 195 €	486 149 €	548 659 €	539 668 €	518 678 €	508 378 €	476 953 €
soit par habitant	142 €	145 €	162 €	158 €	147 €	144 €	135 €
capacité de désendettement en années	4.0	3.9	4.0	3.3	3.5		
Emprunts nouveaux réalisés		*400 000 €(7)+ 450 000 € (8)*					

- **Capacité d'autofinancement** = Total des recettes réelles de fonctionnement - total des dépenses réelles de fonctionnement de l'exercice
- **Capacité de désendettement** = Capital restant dû / capacité d'autofinancement (CAF)

Ce tableau est très important pour la gestion d'une commune. Il fait le lien entre les engagements financiers et les ressources de la commune.

Les investissements 2026 : 578 700 €

Subventions d'équipement et études diverses 71 000 €
- études diverses 5 000 €
- logements sociaux 66 000 €

Bâtiments publics 206 200 €

École Montaubert : 20 000 €
- abri vélos 15 000 €
- étude de programmation école - avenant 5 000 €

Complexe culturel : 48 500 €
- écran et vidéoprojecteur salle Hermine 10 000 €
- chauffage salle Émeraude 25 000 €
- contrôle d'accès 13 500 €

Complexe sportif : 10 000 €
- acquisition matériel divers (barres gym) 5 000 €
- rénovation éclairage salle Goéland 5 000 €

Pôle Technique et Aménagement : 55 000 €
- outillage et matériel 5 000 €
- remplacement clôture et portail 50 000 €

Hôtel de Ville : 57 700 €
- parvis 6 500 €
- mobilier salle du Conseil municipal 3 000 €
- remplacement chaudière 25 000 €
- salle de pause 15 000 €
- logiciels 8 200 €

Espace 13 : 10 000 €
- remplacement menuiseries étage 10 000 €

Pôle Enfance : 5 000 €
- acquisitions diverses 5 000 €

Cimetière 26 500 €
- logiciel 6 500 €
- enduit mur nouveau cimetière 20 000 €

Cadre de vie et liaisons douces 65 000 €
- signalétique directionnelle et mobilier urbain 5 000 €
- travaux d'accessibilité arrêts de bus : le Parc 60 000 €

Aménagements voirie et réseaux 125 000 €

Aménagements 20 000 €
- sécurisation Chemin de la République - chicanes 5 000 €
- sécurisation rue de la Basse Porte 15 000 €

Éclairage public – participations au SDE 35 : 60 000 €
- rénovation rues Bouëssel du Bourg, Aiguillon et Gibary 60 000 €

Réfection trottoirs et allées piétonnes : 45 000 €
- rues Lenoir de la Cocherie et Châtaignier 45 000 €

Acquisitions/aliénations foncières 85 000 €
- acquisition Pigeon Blanc pour liaison active ... 40 000 €
- acquisition CC le Parc pour accessibilité arrêt de bus - 750 m² 45 000 €







École Montaubert : classe de découverte et Aire Terrestre Éducative

Cette année, les élèves de CM1 et de CM2 sont allés en classe de découverte en Mayenne. Les CM partent tous les deux ans, en alternance avec les CE qui étaient allés à Cancale l'an dernier.

Ils sont partis trois jours, du 17 au 19 juin, au centre PEP (Pupilles de l'Enseignement Public) de Torcé-Viviers-en-Charnie, pour un séjour sur le thème de l'histoire. Ils ont visité Jublains le 1er jour, avec ses sites gallo-romains très bien conservés, Saulges le 2ème jour, avec une descente dans les grottes et une découverte du Musée de Préhistoire, ainsi que Sainte-Suzanne le 3ème jour, avec un jeu de piste dans le château du Moyen-Âge et la visite-atelier du Moulin à Papier.

Les élèves ont été ravis de ces visites et de l'accueil au centre PEP. Un séjour comme celui-ci permet des apprentissages liés à la vie en collectivité, mais aussi, d'une manière différente, de développer des connaissances scolaires. Merci aux actions de l'Association des Parents d'Élèves (APE) qui ont aidé au financement de ce séjour !



Par ailleurs, en fin d'année scolaire, les deux classes de CM1-CM2 ont continué leur travail sur l'Aire Terrestre Éducative (ATE), située dans la prairie entre le complexe sportif et la coulée verte. C'est un espace mis à disposition par la commune de Lécousse pour que les élèves puissent y faire des expériences liées à la biodiversité. Cette année, ils ont mis en place un refuge à reptiles, un hôtel à insectes et un jardin. S'il fonctionne bien, ce jardin deviendra un jardin pédagogique partagé, où les habitants de la commune pourront venir récolter quelques herbes aromatiques.

N'hésitez pas à venir découvrir les réalisations des élèves, observer les insectes dans l'hôtel à insectes et découvrir l'espace laissé volontairement à l'état naturel à côté.

École Notre-Dame : la création de fresques



Le projet « Sous les arbres, des histoires » est né dans la coulée verte. Les élèves y construisent des cabanes, observent la faune et la flore, explorent, imaginent et profitent de la fraîcheur des arbres lors des journées d'été. Cet espace naturel est devenu un véritable terrain d'apprentissage.

Au printemps dernier, afin de faire entrer un peu de cette nature au cœur de l'école, nous avons invité l'artiste Laura Quéro-Lorcy à accompagner les élèves dans la réalisation de trois fresques, deux dans la cour et une dans la salle de jeux. Guidés par son regard artistique, les enfants ont participé à chaque étape de la création, faisant entrer les couleurs, les animaux et les plantes de la coulée verte au cœur de l'école.

Ce projet s'inscrit sur deux années. Les fresques réalisées cette année deviendront le point de départ d'un livre collectif, écrit et illustré par les élèves. À travers cette aventure mêlant arts visuels, littérature et découverte de la nature, chaque enfant pourra conserver une trace de son passage à l'école Notre-Dame et emporter avec lui un peu de cet imaginaire.



Ce projet continuera de s'enrichir au fil des mois… Nous aurons plaisir à vous en faire découvrir les prochaines étapes.

CMJ : l'inauguration de l'Arbre des naissances 2025



À l'invitation de Madame le Maire et du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), les familles ont participé, le 29 mai dernier, à l'inauguration de l'Arbre des naissances 2025. Cette année, l'arbre a été planté près de la cabane perchée, nouvel espace ludique aménagé dans la Promenade verte. Le choix s'est porté sur un tilleul, symbole de protection, de longévité et de transmission entre les générations. L'arbre représente les 33 enfants de la commune nés en 2025.

Ce temps convivial a aussi été l'occasion de remettre à Yoann, Zoé et Gabin la médaille du mérite pour leur engagement au sein du CMJ.

Rejoignez le CMJ !

Vous avez entre 8 et 16 ans et vous souhaitez participer à la vie de la commune, mettre en place des projets au bénéfice de tous et faire entendre la voix des jeunes ? Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) est fait pour vous ! N'hésitez pas à déposer votre candidature pour rejoindre l'équipe et vivre une expérience enrichissante au service de la commune.

Depuis sa création en 2018, le CMJ a mis en place de très belles actions telles que la collecte annuelle de jouets au profit des enfants défavorisés, la construction de cabanes à livres et de mangeoires à oiseaux, la plantation annuelle d'un arbre en l'honneur des naissances de l'année, l'organisation de la chasse aux œufs à Pâques, etc.

- Renseignements au service Enfance Jeunesse de la commune - Tél. 02 99 94 29 58 - service-enfance-jeunesse@lecousse.fr

Accueil de loisirs : le bilan de l'été

Durant les deux mois d'été, l'accueil de loisirs a accueilli en moyenne de 15 à 20 enfants de moins de 6 ans et de 15 à 36 enfants de plus de 6 ans. Placée sous le thème « Aventure et mystère à travers le temps », la saison a permis aux enfants de voyager de la préhistoire au futur, chaque semaine étant consacrée à une époque différente.

Malgré l'annulation de la sortie prévue à Villecartier le 10 juillet, en raison de la canicule, les jeunes ont pu profiter de nombreuses activités et sorties tout au long de l'été. Ils ont notamment visité le Refuge de l'Arche à Château-Gontier-sur-Mayenne, assisté au spectacle *Sacrée Forêt* présenté par la compagnie malouine Au 36ème Dessus, passé une journée à la plage, découvert Fougères à bord du petit train touristique et profité d'une journée au parc de loisirs de l'Ange Michel. La traditionnelle journée inter-centres s'est également tenue le 25 août à Billé, sur le thème des jeux télévisés.



Côté animations, les enfants ont participé à de nombreuses activités sportives, créatives et culinaires. Les jeudis étaient consacrés aux traditionnels grands jeux, toujours très attendus.

Enfin, deux séjours ont été organisés en juillet au centre Les Bruyères, à Bréal-sous-Montfort. Le premier a rassemblé 19 enfants âgés de 8 à 10 ans, tandis que le second a accueilli 18 jeunes de 11 à 13 ans.

Les 10 ans du Pôle Enfance



L'été s'est conclu par un rendez-vous qui s'est déroulé à la salle Hermine. Au programme : une exposition des réalisations des enfants, un spectacle préparé par leurs soins, une rétrospective en images de l'été, ainsi qu'un retour sur les 10 ans du Pôle Enfance. En effet, l'établissement a ouvert ses portes en juillet 2016, offrant depuis un très bel outil fonctionnel aux enfants et à l'équipe d'animation. Quelques chiffres : 1 119 jours d'ouverture depuis juillet 2016, 831 enfants accueillis, 503 familles accompagnées, 52 031 goûters distribués.

Chantiers à Caractère Éducatif : l'expérience de Zoé

Comme chaque année, la commune a proposé aux jeunes de 16 à 18 ans de participer durant l'été aux Chantiers à Caractère Éducatif. Ce dispositif leur offre l'occasion de découvrir le monde du travail, d'être utiles à leur commune et de gagner un peu d'argent de poche en effectuant des travaux simples et sans danger. Pour chaque chantier de 3 h 30, ils perçoivent une indemnité de 15 €.

Zoé, 16 ans, a découvert le dispositif grâce au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Sa motivation première : commencer à gagner un peu d'argent pour passer son permis de conduire. Encadrée par les agents communaux, elle a participé au nettoyage de l'école Montaubert : déplacement des tables et des chaises, entretien des espaces extérieurs. « *Ce que j'ai le plus apprécié, c'est l'utilisation du souffleur* » confie-t-



elle en souriant. « *C'était pour moi une grande première !* »

Au-delà des tâches réalisées, Zoé retient la bonne ambiance de travail et l'esprit d'équipe qui règne chez les agents communaux. « *Grâce à eux, ce fut une belle expérience. Je tiens à les remercier pour leur patience, car ce n'est pas toujours facile de travailler avec des ados !* »

Elle estime également avoir renforcé des compétences qu'elle mobilise déjà au quotidien, comme l'autonomie et le sens de l'organisation. Sans hésitation, elle recommande ce dispositif aux autres jeunes de la commune. « *C'est une première expérience de travail à la portée de tous* » résume-t-elle.

- Vous avez entre 16 et 18 ans et vous souhaitez vivre cette expérience ? Le dispositif Chantiers à Caractère Éducatif est proposé chaque année lors des vacances scolaires de printemps et d'été. Les modalités d'inscription sont détaillées sur www.lecousse.fr

Relais Petite Enfance : les événements

Goûter partagé

Prévu le mardi 12 mai, le goûter partagé avec les seniors de Lécousse a dû être reporté. Il aura lieu d'ici à la fin de l'année.

Portes ouvertes

Le vendredi 5 juin, les portes ouvertes du RPE au Pôle enfance ont permis aux parents de découvrir un « lieu ressource » pour les assistantes maternelles et les enfants accueillis, et de mettre en avant les compétences des assistantes maternelles et valoriser leur métier. Ce fut aussi l'occasion de faire connaître les missions d'accompagnement individuel et collectif du RPE, partager un moment festif, ou encore créer du lien dans une bulle de convivialité.

Spectacle

Le mardi 9 juin, le RPE a accueilli le spectacle Le Bout'Show de la compagnie Zagzagzag (photo). Destiné aux enfants pas encore scolarisés et leurs assistantes maternelles, ce spectacle convivial et dynamique a rassemblé 38 enfants, 12 assistantes maternelles et un parent.

Conférence

Le mercredi 17 juin, la conférence sur la coéducation entre parents et professionnels de la petite enfance a réuni 20 participants (professionnelles de la petite enfance et parents) à l'EVS de Romagné.



Rentrée

Le RPE a fait sa rentrée le lundi 7 septembre. Plusieurs animations autour de la nature sont prévues, ainsi que la poursuite des visites de résidents de l'Ehpad de la Chesnardière.

Rappelons aussi que des permanences pour les parents employeurs, les assistantes maternelles et les gardes à domicile sont proposées au Pôle Enfance tous les mardis de 13 h 30 à 17 h 30.

- Contact : Morgane Le Bozec, responsable du RPE
Tél. 06 45 10 23 02
rpe@lecousse.fr

le chiffre

› 17 365,23 €

C'est le montant total des crédits scolaires attribués par la commune aux écoles durant l'année scolaire 2025-2026. Ces crédits, qui font partie des dépenses facultatives des communes en matière d'accompagnement à la scolarité, sont versés aux écoles publiques ou privées où sont scolarisés des enfants de Lécousse. Ces aides permettent de financer les fournitures scolaires, les Arbres de Noël, les classes découvertes, les voyages scolaires, etc.
Quelques exemples des montants votés par le Conseil municipal pour l'année scolaire 2026-2027 :
- fournitures scolaires : 34,50 € par enfant de Lécousse
- Arbres de Noël : 8,50 € par enfant de Lécousse de maternelle
- fournitures de petit équipement : 180 € par classe aux deux écoles de Lécousse
- classes découvertes : 5,50 € par enfant de Lécousse (par jour avec hébergement)
- voyages scolaires : 40 € par enfant de Lécousse en maternelle et élémentaire, 55 € en collège et lycée

Solidarité : le CCAS de Lécousse au service des habitants



Les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lécousse.

« On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux »

Antoine de Saint-Exupéry

Tout au long de l'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) poursuit ses actions de solidarité et de proximité en faveur des habitants de la commune.

Le Plan Canicule

À chaque période de canicule, le CCAS participe activement à la mise en œuvre du Plan Canicule activé par l'autorité préfectorale. Les personnes âgées isolées ou en situation de fragilité peuvent s'inscrire (via la fiche insérée dans ce bulletin municipal) afin de bénéficier d'un suivi particulier lors des épisodes de fortes chaleurs. Les élus et les membres du CCAS restent mobilisés pour veiller au bien-être des personnes les plus vulnérables.

Les habitants sont également invités à signaler toute personne nécessitant une attention particulière durant ces périodes.

Le repas des aînés

Moment convivial très apprécié, le repas des aînés permet de réunir chaque année les seniors de la commune autour d'un déjeuner festif. Cette rencontre chaleureuse permet de favoriser le lien social et de lutter contre l'isolement.

Le CCAS remercie l'ensemble des participants, ainsi que les bénévoles qui contribuent à la réussite de cet événement annuel.

L'aide aux repas

Parce que l'accès à la restauration scolaire ne doit pas être un frein pour les familles, le CCAS attribue, sous conditions de ressources et selon un barème, une participation financière pour les enfants lécoussois fréquentant les écoles publiques et privées de Lécousse ou d'autres communes. Pour l'année scolaire 2025-2026, **52 familles** ont bénéficié de cette aide, qui contribue à alléger leur budget tout en garantissant aux enfants l'accès à un repas équilibré.

Les actions de fin d'année

À l'approche des fêtes de fin d'année, le CCAS poursuit ses actions de solidarité auprès des habitants les plus fragiles, avec notamment la distribution de boîtes de chocolats. Une peluche est également offerte à chaque nouveau-né de la commune.

La mutuelle communale : une solution accessible à tous

Dans le cadre de ses actions en faveur de la solidarité et de l'accès aux soins, le CCAS a mis en place une mutuelle communale en partenariat avec MBA Mutuelle (Fougères). L'objectif est de permettre aux habitants de Lécousse de bénéficier d'une complémentaire santé à des tarifs négociés, tout en profitant de garanties adaptées à leurs besoins.

Une action sociale de proximité

Au-delà de ces actions, le CCAS accompagne les habitants dans leurs démarches et peut apporter une aide ponctuelle aux personnes rencontrant des difficultés. Il œuvre quotidiennement pour renforcer la solidarité et le lien social au sein de la commune.

- Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter la mairie au 02 99 94 25 05

Ensemble, continuons à faire vivre la solidarité à Lécousse.

Comité de jumelage : 44 Steinsoultzois à Lécousse





Pendant le week-end de l'Ascension, 44 Steinsoultzois étaient présents à Lécousse dans le cadre du jumelage. Arrivés le jeudi soir, ils ont été accueillis par le traditionnel verre de l'amitié, à la salle Hermine, offert par la commune.

Le vendredi et le samedi étaient consacrés à des journées libres dans les familles. La plupart sont allés en bord de mer : Saint-Malo, Mont-Saint-Michel, Granville, etc.

Le samedi soir, un grand repas festif a été organisé par le Comité de jumelage à la salle Hermine. Cette soirée, qui a réuni environ 130 personnes, avait pour thème le « Tour du monde ». Les Lécoussois ont revêtu le costume du pays de leur choix : Inde, Portugal, Mexique, etc. Le dimanche matin, les Alsaciens ont repris la route pour rejoindre Steinsoultz.

L'an prochain, ce sera au tour des Lécoussois de se rendre à Steinsoultz. Un rendez-vous important, puisqu'on y fêtera les 10 ans de jumelage entre les deux communes.

Médiathèque : toute l'actualité

Une nouvelle cotation

Depuis plusieurs mois et durant tout l'été, Séverine, la bibliothécaire, et les bénévoles de la médiathèque ont recoté tous les documents. Selon une politique documentaire commune aux médiathèques de Fougères Agglomération, les documents auront désormais la même signalétique partout. C'est une façon de faciliter la recherche d'un document par les lecteurs et de visualiser rapidement un genre ou un public : policier, romance, grands caractères, romans enfants, romans adolescents, etc. Pour les documents jeunesse, un âge est également indiqué sur la couverture.

Une exposition

Dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Fougères Agglomération, la médiathèque de Lécousse recevra du 16 octobre au 15 novembre l'exposition « Le Grand Tamour ». Issue d'un livre-jeu du même nom, Csil, illustratrice au talent fou, s'associe à Alex Cousseau pour une déclaration d'amour sous forme de jeu. Une enquête qui réunit une histoire et un « Cherche et Trouve » pour petits et grands ! Entrée libre aux heures d'ouverture.



La nouvelle cotation des documents.

Les prochaines animations

Ateliers créatifs pour les enfants à partir de 4 ans, à 17 h

- mercredi 23 septembre : Créer des martiens pour décorer le Salon du livre mercredi 21 octobre : Participe à une fresque collective à la manière de Csil
- mercredi 25 novembre : Découpage, collage pour des robots rigolos.
- mercredi 16 décembre : En attendant Noël... un après-midi festif de lectures et ateliers autour de Noël

Ateliers créatifs pour adultes et parents/ados

- vendredi 16 octobre, à 18 h 30 : Recompose une illustration à partir d'une photo de magazine avec remplissage de couleur et graphisme.

Bébé bouquine, animations pour les 0-3 ans

- mardi 27 octobre, à 10 h 30 : Une mamie maligne rencontre un loup en allant au mariage de sa fille. Le loup affamé voudrait bien la manger. Mais la mamie futée a plus d'un tour dans son panier ! Une histoire accompagnée de comptines, musique et autres accessoires.

Les animations de la médiathèque sont gratuites et nécessitent une inscription sur le site des médiathèques : https://mediatheques.fougeres-agglo.bzh/

L'inscription à la médiathèque **est gratuite**. On peut emprunter jusqu'à 20 documents pour 4 semaines. **Horaires d'ouverture :** lundi de 13 h 30 à 17 h 30, mardi de 16 h à 18 h, mercredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30, vendredi de 16 h à 18 h, samedi de 10 h à 12 h 30.

Etat-civil

Naissances
9 avril 2026 : Gabriel GARNIER DELAMARCHE
3 mai 2026 : Isaac CHANTEPIE
12 juin 2026 : Ezra HAUDEBERT
26 juin 2026 : Jade LEGUÉRINEL
30 juin 2026 : Marin BESNARD
3 juillet 2026 : Ethan HUARD
25 juillet 2026 : Diane MOUCHOT

Mariages
30 mai 2026 : Vincent LE PÉCHOUX et Brigitte PIARROT
10 juillet 2026 : Mehdi GARNIER et Anaïs LEGENDRE

Décès
6 avril 2026 : Joseph PETIT
7 avril 2026 : Arsène HUBERT
13 avril 2026 : Paule DURIEZ née GAIGEARD
16 avril 2026 : Loïc MONTEMBAULT
21 avril 2026 : Jean-Louis PRODHOMME
3 mai 2026 : Raymonde BOUVIER née AUFFRAY
24 mai 2026 : Georges BEAUDET

Les permis de construire

- MAISON GENEVÉE – 80, boulevard de Bliche : la création d'une terrasse couverte. Arrêté du 25/06/2026.
- SCI VILAC – 4, rue des Rochelettes : l'extension de la zone administrative d'un bâtiment industriel. Arrêté du 29/05/2026.
- l'extension de la maison et la construction d'un abri de jardin. Arrêté du 11/05/2026.
- la construction d'un garage de stockage pour camion et matériel d'entreprise. Arrêté du 30/07/2026.
- SCI MS IMMO – 10, rue Pierre Harel : la construction d'un garage et d'un bureau. Arrêté du 22/06/2026.
- SNC GEDIMANCHE – 4, rue Jacques de Tromelin : la construction d'un entrepôt. Arrêté du 22/06/2026.
- la construction d'un carport. Arrêté du 04/06/2026.
- la construction d'une maison d'habitation. Arrêté du 30/07/2026.

Les déclarations préalables

- la construction d'un carport. Arrêté du 13/04/2026.
- a construction d'un carport surmonté d'une terrasse. Arrêté du 17/04/2026.
- la modification des ouvertures de la maison. Arrêté du 30/04/2026.
- le remplacement des fenêtres. Arrêté du 02/05/2026.
- e remplacement des menuiseries, l'installation d'un abri de jardin et la construction d'un préau. Arrêté du 13/04/2026.
- 'isolation d'un pignon de la maison et la pose d'une clôture. Arrêté du 22/05/2026.
- e remplacement d'une haie par une clôture et la création d'un portillon. Arrêté du 05/07/2026.
- a construction d'un garage accolé à la maison et le rehaussement d'un mur de clôture. Arrêté du 01/06/2026.
- e remplacement d'une porte-fenêtre par une fenêtre. Arrêté du 13/06/2026.
- a construction d'un abri de jardin. Arrêté du 15/06/2026.
- 'installation d'un distributeur automatique à béton. Arrêté du 30/07/2026.
- a réfection du bardage sur la façade du garage. Arrêté du 20/06/2026.
- a construction d'une terrasse surélevée. Arrêté du 22/06/2026.
- le ravalement des façades de la maison et l'installation d'un portail coulissant. Arrêté du 20/06/2026.
- e remplacement d'un portail par une clôture. Arrêté du 08/07/2026.
- la création d'une fenêtre de toit. Arrêté du 12/07/2026.
- l'installation d'une pergola sur une terrasse existante. Arrêté du 19/07/2026.
- 'installation d'une pergola sur une terrasse existante. Arrêté du 22/07/2026.
- a transformation du garage en pièce d'habitation et la construction d'un garage. Arrêté du 30/07/2026.
- l'installation d'une pergola sur une terrasse existante. Arrêté du 30/07/2026.
- installation d'une pergola sur une terrasse existante. Arrêté du 01/08/2026.
- la construction d'un abri de terrasse sur terrasse existante. Arrêté du 05/08/2026.
- e remplacement du portail et la surélévation de la clôture existante. Arrêté du 07/08/2026.
- e remplacement d'une fenêtre par une porte-fenêtre. Arrêté du 09/08/2026.
- a création de deux ouvertures en façade sud-est. Arrêté du 09/08/2026.
- la modification d'une partie de la clôture, l'installation d'un portillon et la création d'un balcon terrasse avec escalier d'accès par le jardin. Arrêté du 10/08/2026.
- 'installation de panneaux photovoltaïques sur toiture. Arrêté du 21/08/2026.
- a modification d'une partie de la clôture. Arrêté du 21/08/2026.
- e remplacement des menuiseries. Arrêté du 22/08/2026.
- l'installation de clôtures. Arrêté du 24/08/2026.
- isolation par l'extérieur. Arrêté du 29/08/2026.



Hôtel de ville / Jours et heures d'ouverture

Le lundi et mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30,
le mardi et jeudi de 14 h à 17 h 30,
le vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Hôtel de ville
1 parvis des Droits de l'Homme.35 133 Lécousse
Tél. 02 99 94 25 05 - Fax : 02 99 99 61 24
www.lecousse.fr - mairie@lecousse.fr

Les numéros utiles

Pôle Santé :
Dr Éléonore Salardaine, médecin généraliste
Dr Ronan Garnier, médecin généraliste
Dr Amandine Pesty, pédiatre
Karine Dobbels, infirmière en pratique avancée
02 22 66 89 23

Pharmacie :
Pharmacie du Parc : 02 99 99 81 01

Cabinet paramédical :
Sylviane Bourdet, kinésithérapeute
02 99 94 94 55
Rozenn Cotbreil, pédicure, podologue
02 99 94 37 99
Sophie Chaupitre, infirmière
Karine Meunier, infirmière
02 99 94 37 75
Raphaële Granger, sophrologue, psychopraticienne et coach
07 69 61 36 65

Kinésithérapeute :
Anne-Hélène Pirotais : 06 49 32 15 69

Ostéopathes :
Mathilde Davoust 07 71 58 50 55
Virgil Hamelin 06 45 93 39 54

ADMR :
02 99 98 97 55 à Romagné

Le CLIC :
02 99 98 60 23 à Fougères

Cabinet dentaire du Parc :
Dr Christophe Horel : 02 99 99 77 77

Cabinet d'ophtalmologie :
Dr Petros Skandalis : 02 99 99 16 78

Travaux de bricolage ou jardinage : les horaires

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, etc.) ne peuvent être effectués que :

- du lundi au samedi de 8 h à 20 h
- les jours fériés de 10 h à 12 h

Ces travaux sont interdits les dimanches.

Agenda : les dates à retenir

SEPTEMBRE :

Mardi 22 septembre :
Palet lécoussois : accueil du club d'Antrain toute la journée, salle Albatros

Samedi 26 septembre :
Journée des Classes 6

OCTOBRE :

Lundi 5 octobre :
Amicale des Aînés : concours de belote

NOVEMBRE :

Mardi 11 novembre :
UNC : cérémonie au monument aux morts

Samedi 14 novembre :
Gym Club Lécousse : loto du club

Mardi 17 novembre :
Amicale des Aînés : repas de fin d'année

Dimanche 29 novembre :
Comité de jumelage : marché de Noël

DECEMBRE :

Lundi 14 décembre (sous réserve de modification) :
Amicale des Aînés : anniversaires de l'année

Samedi 19 décembre :
Cérémonie des vœux, à 11 h, salle Hermine.
Magie de Noël, à partir de 18 h, dans le centre-bourg



ENTREPRISE
POMMEREUL
02.99.99.43.40
www.pommereul.com
Installations
Dépannages
Magasin
- PLOMBERIE-CHAUFFAGE
- ELECTRICITE
- ELECTROMENAGER
- ENERGIES RENOUVELABLES



3 rue Théodore Levannier
ZAC La Meslais
35133 LECOUSSE

E.Leclerc
Lécousse - Fougères

Flashez & retrouvez nos catalogues !



Boucherie



Poissonnerie



Charcuterie Traiteur



Primeur



Boulangerie Pâtisserie



Fromagerie

Pour toute commande, contactez-nous au **02.99.94.80.00**

E.Leclerc Lécousse - Fougères

SNACK PRESSE FLEURS

E.Leclerc DRIVE

parapharmacie E.Leclerc

Suivez-nous :

2, rue Jacques de Tromelin 35133 LECOUSSE - 02 99 94 80 00 - Horaires d'ouverture du lundi au samedi : Hyper : 8h30 - 19h30 sauf vendredi : 8h30 - 20h Drive : 8h30 - 19h30 - Parapharmacie : 9h - 19h.